

Avis de Soutenance

Madame Ariane Marie GALY

Sciences Politiques

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés :

La gestion différenciée des mobilités aux frontières aéroportuaires : une comparaison transnationale

dirigés par Madame Cécile CRESPIY et Madame Karine COTÉ-BOUCHER
Cotutelle avec l'université "Université de Montréal" (CANADA)

Soutenance prévue le **mardi 17 juin 2025 à 14h30**

Lieu : Soutenance à distance via Zoom
(pour assister à la soutenance via Zoom, contacter l'EDDSP)

Composition du jury proposé

Mme Cécile CRESPIY	Sciences Po Toulouse	Directrice de thèse
Mme Karine Côté-BOUCHER	Université de Montréal	Co-directrice de thèse
M. Denis DUEZ	Université Saint-Louis- Bruxelles	Rapporteur
M. Julien JEANDESBOZ	Université Libre de Bruxelles	Rapporteur
Mme Sara CASELLA COLOMBEAU	Université Grenoble Alpes	Examinatrice
M. Samuel TANNER	Université de Montréal	Examinateur

Mots-clés : Études Critiques des Frontières, Différenciation, Catégorisation et Politiques Publiques, Instrumentation, Mobilité, Contrôle frontalier

Résumé :

L'image traditionnelle de la frontière opposant un douanier à un voyageur est trompeuse. Aujourd'hui, toute une série de programmes d'automatisation du contrôle frontalier se joint aux officiers dans leur exercice d'octroi ou de refus de l'entrée sur le territoire. Dans certains centres d'inspection d'aéroports internationaux, des kiosques ou sas ont été implantés. Ces derniers permettent un contrôle automatisé des entrées de voyageurs identifiés par les pouvoirs publics comme étant « dignes de confiance » ou « éligibles ». Au vu du développement de ces programmes, cette thèse interroge comment la gestion des frontières est (re)configurée par leurs déploiements et les catégories de voyageurs qu'ils façonnent. Alors que la majorité du travail frontalier se déroulant à la frontière aéroportuaire concerne les personnes qui franchissent la frontière avec succès, les conditions, les politiques, les pratiques et les transformations du contrôle frontalier que celles-ci sous-tendent peinent à être étudiées. Les frontières, dans un monde de mobilité accrue, ne se limitent pas à une fonction d'exclusion ou d'entrave aux mobilités. La frontière épouse aussi une fonction de facilitation des mobilités, de leur circulation et surtout de leur différenciation, dont les subtilités méritent une analyse approfondie. Les programmes d'entrée accélérée, tels que ceux étudiés dans le cadre de cette thèse, permettent de mettre en lumière ces subtilités. Cette thèse puisant sur les apports théoriques des études critiques des frontières et de l'instrumentation de l'action publique propose de démystifier les ressorts du contrôle frontalier contemporain. À l'aune d'une comparaison transnationale de trois programmes de gestion rapide des voyageurs elle souligne les pratiques différenciatrices que sous-tendent l'octroi l'admission par 'voie rapide'. Il s'agit du programme états-unien Global Entry, du programme bilatéral NEXUS et du programme français PARAFE. Un corpus documentaire d'envergure adjoint à la réalisation d'entretiens semi-directifs menés auprès de praticiens de la gestion des frontières constitue le socle empirique de la thèse. Retraçant dans un premier temps la sociogenèse de ces trois instruments, je soulève que leur émergence, justifiée par un discours centré sur un nécessaire équilibre entre sécurité et facilitation des frontières, n'est pas l'issue d'un cadre conceptuel monolithique. Ces instruments de passage accéléré sont calibrés à des spécificités propres aux contextes et espaces nationaux, régionaux et bilatéraux dans lesquels ils circulent. En mettant l'accent sur la mise en œuvre de ces derniers, je souligne les enjeux de la catégorisation des voyageurs qui en découlent et de leur circulation transnationale. Analysant les ressorts de l'opérationnalisation de l'entreprise catégorielle de ces instruments, la thèse contribue empiriquement aux connaissances sur les pratiques entourant la gestion rapide des mobilités. Elle offre également une compréhension fine des dynamiques de différenciation dans un secteur d'action publique traditionnellement restreint à des dynamiques nationales qui se voit devoir jongler avec des dynamiques internationales et transnationales et une pluralité d'acteurs relevant autant du secteur public que privé. En outre, la thèse soutient que la gestion contemporaine des frontières est caractérisée par des processus et des pratiques de possibilités de voyage de plus en plus stratifiées au nom de la facilitation des passages, et ce, non sans effets. À cette dynamique de filtrage de plus en plus fine des mobilités et de leur traitement donnant lieu à la création de multiples parcours de l'« expérience voyage », s'adjoint une dynamique d'alignement transnational de ce qu'implique un traitement accéléré de voyageurs 'sûrs'. En ressort une déstabilisation de la binarité citoyens/non-citoyens comme cadre décisif du traitement différencié des flux (privilegiés) aux frontières.